



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 | N° 843

**Bonne  
année 2018 !**



**Les temps d'activités  
périscolaires (TAP)**

➔ **Dossier P. 10**

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr) ;  
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

**VISUAL**  
OPTICIEN LUNETIER

POUR VOIR LA VIE DU BON CÔTÉ...  
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Bruno et Jo !  
2018

**OPTIQUE VISUAL CESSON**  
[www.optique-visual.fr](http://www.optique-visual.fr)  
**02 99 83 94 96**  
8 Place de l'Eglise

## VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 24 janvier** à 19h à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE

**1, Esplanade de l'Hôtel de Ville**

**Les horaires de l'Espace Citoyen : accueil général**

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h  
Tél. : 02 99 83 52 00 ;  
[espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

## ▶ Permanences des élus

Jusqu'au 7 janvier : Yannick GABORIEAU  
Du 8 au 12 janvier : Christophe LOTZ  
Du 13 au 19 janvier : Jean-Pierre SAVIGNAC  
Du 20 au 26 janvier : Albert PLOUHINEC  
Du 27 janvier au 2 février : Françoise GOBAILLE

Sandra Delogu, infirmière Diplômée d'État et Florian Gouya, infirmier Diplômé d'État vous informent de leur installation au 20, rue des Landelles.  
7 jours / 7 sur RDV. Tél. : 07 67 36 15 32



## Les temps d'activités périscolaires (TAP)

DOSSIER

10

### ► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	25
Vie associative	26



**Directeur de la publication :** Albert Plouhinec.

**Élus référents :** Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot

**Impression :** Le Colibri Imprimeur

**Distribution :** JLM Services  
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :**

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 585 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
du 1<sup>er</sup> février 2018 :  
dernier délai : **mercredi 10 janvier**, avant 12h,

Agenda du 15 février 2018 :  
**lundi 22 janvier**, avant 12h.

## ► ÉDITO

© F. PHILIPPON



## Bonne année !

Chères Cessonaises, Chers Cesson-nais,

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal je vous présente nos vœux les plus chaleureux pour 2018 ! Que cette nouvelle année voit se réaliser vos souhaits les plus chers.

L'année 2017 aura été riche en concertation. La municipalité aura eu la grande satisfaction de voir avec quelle constance cette participation de nombreux Cessonnais aura été de grande qualité. Le 23 de ce mois, lors de la réunion publique dont vous avez le détail en page 4, le projet urbain communal de notre ville vous sera présenté. Il s'agit du document majeur pour l'évolution urbanistique de Cesson-Sévigné de 2020 à l'horizon 2035. Ce sera aussi l'occasion de vous restituer la concertation de la journée citoyenne du 2 décembre dernier.

Sur le plan du fonctionnement communal, pour l'année 2018, comment ne pas évoquer avec vous que dans le domaine des dotations de l'État, à la baisse plus importante qu'annoncée, subie régulièrement ces trois dernières années par la commune, se rajoute une incertitude quant à la compensation des mesures de réductions fiscales (taxe d'habitation) envisagées. Aucun engagement écrit n'étant à ce jour venu éclairer les élus sur les ressources financières réelles dont ils pourront disposer pour établir le budget communal 2018. Inutile de vous cacher que nous devons probablement à terme faire des choix dans les différentes actions de la commune pour décider lesquelles seront pérennisées et lesquelles devront être allégées, car on ne peut continuer à supprimer des postes de travail pour garder des

finances saines et maintenir partout le même niveau d'offres à la population ou pouvoir continuer à les améliorer. C'est un réel souci des élus, partagé avec le directeur général des services dans leur action continue, vigilante et en recherche de toujours plus d'efficacité pour faire en sorte que tous les jours Cesson-Sévigné soit une commune agréable, accueillante pour les entreprises et les nouveaux habitants, une ville qui puisse continuer à vivre, attachée à ses valeurs culturelles, sportives et de solidarité qui constituent ses fondements les plus solides.

Nos espoirs pour 2018, outre les projets déjà en cours de réalisation :

- Forum Emploi et Rencontres de l'Apprentissage au printemps prochain pour orienter demandeurs d'emploi et futurs apprentis vers les métiers et les entreprises en recherche de compétences ;
- Continuer à privilégier l'intérêt des familles et des enfants en conservant une organisation de la semaine à 4,5 jours pour la rentrée de septembre 2018, (voir le dossier détaillé) ;
- Promouvoir les déplacements doux (nouvelle piste cyclable de la rue de la Chalotais) ;
- Valoriser les initiatives en faveur du développement durable par diverses actions dédiées du 30 mai au 5 juin prochain.

Regardons l'avenir avec objectivité et réalisme ! Et chacun à notre place participons à la construction d'un monde meilleur.

Recevez pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux de réussite, de santé et de bonheur.

Votre Maire  
**Albert PLOUHINEC**



## Le PLUi en concertation

*Balade urbaine, le 2 décembre*

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document réglementaire d'urbanisme dont la métropole rennaise se dotera en 2020 pour l'ensemble des 43 communes qui la compose. Ce document a vocation à remplacer les plans locaux d'urbanisme (PLU) qui restent cependant en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi.

Dans ce cadre, chaque commune doit élaborer un projet communal qui a vocation à traduire le projet urbain de 2020 à l'horizon 2035. Afin d'y associer les habitants, la Ville de Cesson-Sévigné a réalisé une journée de concertation le 2 décembre 2017.

Le matin a eu lieu un café citoyen pendant lequel chacun pouvait prendre connaissance des grandes orientations du projet communal. Ce temps convivial a été l'occasion pour les Cessonnaises et les Cessonnais d'échanger avec

les élus et de faire part de leurs observations et propositions.

L'après-midi a eu lieu une balade urbaine dont le parcours correspondait aux franges de la future ZAC Multisite. En effet, quoi de mieux pour parler de la ville et de ses quartiers que de la parcourir et de prendre le temps de la (re) découvrir à l'aune de potentielles transformations.

Commentée et animée par le cabinet Res Publica et François-Éric Godefroy, adjoint à l'urbanisme, cette visite a réuni habitants, élus et services de la ville autour des orientations urbaines de ce secteur (restructuration et extension du centre, renouvellement urbain, formes urbaines, commercialité du secteur, mobilités...).

L'ensemble des contributions viendra nourrir le projet communal et une restitution de cette concertation vous sera faite à l'occasion de la présentation de sa version définitive le **mardi 23 janvier 2018** à l'auditorium du Pont des arts (19h).

Sur le site Internet de la Ville, une carte interactive et des questionnaires sont en ligne **jusqu'au 15 janvier** pour vous exprimer et déposer vos contributions sur les enjeux liés au développement urbain de Cesson-Sévigné.



*Café citoyen sur le marché, le 2 décembre*

**Réunion publique mardi 23 janvier** à l'auditorium du Pont des Arts à 19h : synthèse de la concertation du PLUi, présentation du projet communal.

*Information : service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)*

**➤ NOËL DES PETITS CESSONNAIS**

Spectacle **samedi 20 janvier** au Carré Sévigné. Sur invitation, pour les enfants de 3 à 8 ans qui ont déposé un dessin ou une création dans la boîte du Père Noël située dans le parc de la Chalotais. Organisé par le service d'Action Sociale.

**➤ SÉJOUR SÉNIORS**

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, les communes de Brécé et Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les séniors qui permet aux personnes à revenus modestes de partir en vacances.

Cette année le séjour est proposé **du 17 au 24 juin 2018** à Mimizan Plage dans les Landes.

Tarifs : personnes imposables : 393 € (8 jours pension complète) ; personnes non imposables : 208 €. Plus une participation au transport.

Contact : *service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.*

**➤ LES QUOTIENTS FAMILIAUX**

Les quotients familiaux sont mis à jour chaque année en janvier. Si vous avez autorisé le service Espace Citoyen - Accueil Général à consulter le site CAFPRO, votre quotient sera automatiquement mis à jour courant janvier 2018, sous réserve que vos revenus soient indiqués.

Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour. Il n'y a pas d'effet rétroactif.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Espace Citoyen.

**➤ AIDE AUX SÉJOURS**

Votre enfant part en voyage avec l'école, le collège, le lycée, l'Accueil de Loisirs 4-11 ans, l'Escale ? Afin de permettre à chaque enfant de partir en séjour, la Ville accorde des aides adaptées à la situation de chacun. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen.



**➤ REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 FÉVRIER**

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 10 mars** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018). Pour les conjoints et les personnes de moins

de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

1<sup>ère</sup> personne : Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : .....

2<sup>e</sup> personne : Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : .....

Adresse .....

.....

**Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale de la mairie avant le vendredi 16 février, dernier délai. Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr**

**➤ ÉTAT CIVIL**

**du 4/11/2017 au 5/12/2017**

**Naissances**

- Léo DOUÉNA
- Talya LAROSE
- Arthur MOIZO
- Louison DOSSE
- Marin ROLLAND

**Mariage**

- Stéphanie LAUZERAL, acheteur, et Denis JOLIVET, directeur achats

**Décès**

- Marie HERVAGAUT épouse CORNÉE, 85 ans
- Denise HENRY épouse BOURGES, 90 ans
- Maryvonne BEDAULT épouse HUE, 72 ans
- Jocelyne BINOIS veuve BOULAND, 79 ans
- Cécile FAIVRE pacsée GEORGES, 90 ans
- Victor CARRÉ, 84 ans
- Jean LE BÉCHEC, 78 ans
- Lionel DEFER, 82 ans
- Rémy LEFRESNE, 68 ans
- Raymond RICHARD, 77 ans
- Monique RÉGNIER épouse RUAULT, 65 ans

**➤ ESCALE**

L'association l'Ekcorché fêtera ses 2 ans d'existence le **vendredi 5 janvier**, à 18h à la Maison des jeunes l'Escale. Cette jeune association, créée en partie par de jeunes cessonais, a pour but de valoriser et de diffuser la musique actuelle émergente. Lauréate de la "Bourse coup de pouce", les bénévoles partagent à travers l'exposition "1 an de Lard'Scène" les coulisses de son premier événement d'envergure **du 2 au 27 janvier**. Entrée libre. Ouvert à tous  
Renseignements : 02 99 83 82 75  
[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## Café des parents

"Vite vite ! Dépêche-toi : quand c'est la course à la maison". Jeudi 18 janvier à 12h15 à la Médiathèque.

## Café séniors

Jeudi 4 janvier, de 14h30 à 16h30, salle d'animation de la Fresnerie, près du foyer-logement Automne. Galette des rois. Inscription auprès du service d'Action sociale au 02 99 83 52 00.

## Architecte conseil

Permanence jeudis 25 janvier et 1<sup>er</sup> février de 9h à 12h15 à la mairie annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)

## Armée de Terre

Permanence mercredi 17 janvier, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

## CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

*Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :*

## CIDFF

Jeudis 11 et 25 janvier de 14h à 16h30.

## Couples et familles

Lundis 8 janvier, 12 février, 12 mars, de 15h à 18h.

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 1/11/2017 au 1/12/2017

- ▶ 1 rue, des Ormeaux : extension d'une maison individuelle ;
- ▶ Champoury : rénovation d'une longère, d'une grange, d'une étable, et aménagement de l'étable en garage ;
- ▶ 9, rue de Forge : modification d'ouverture et suppression de panneaux solaires ;
- ▶ 5 C rue de la Plesse : création d'un

porche et conservation de l'abri de jardin existant ;

- ▶ 28, rue de Rennes : modifications des aménagements extérieurs et des façades.

### Refus tacite

- ▶ 13, allée des Tulipes : démolition et construction de deux maisons individuelles ;
- ▶ 5 B rue de l'Erbonnière : abandon des modifications de toiture et de la création d'une annexe technique.

## POSE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE DU PROJET C3 D'ORANGE



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, vendredi 1<sup>er</sup> décembre

Le groupe Orange investit 20 millions d'euros dans un nouvel ensemble tertiaire de 17 450 m<sup>2</sup>.

Le groupe Orange lance son projet C3 « Campus Clos Courtel », un projet immobilier qui réunira les équipes d'Orange Labs de Rennes et de Cesson-Sévigné, actuellement réparties à 4 adresses différentes, en un seul et même lieu.



© DTACC

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre s'est déroulée vendredi 1<sup>er</sup> décembre en présence d'Albert Plouhinec Maire de Cesson-Sévigné, Emmanuel Couet Président de Rennes Métropole, Vincent Legendre, Président du Directoire Groupe Legendre, Pierre Jacobs, Directeur Orange Ouest, Elisabeth Be-lois-Fonteix Directrice des Ressources Humaines Orange Labs, Jérôme Liberman Architecte du Projet Cabinet DTACC.

Le bâtiment de plus de 17 000 m<sup>2</sup> pourra accueillir près de 900 salariés. Le nouveau campus situé à Cesson-Sévigné, devant la future station de métro Atalante, sera livré par Legendre Immobilier pour le deuxième semestre 2019.

## ➔ AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS INDÉLICATS

Au cours du dernier CHSTC (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), qui a siégé le 27 novembre dernier, un représentant du personnel est intervenu pour demander un renforcement des mesures de répression contre les propriétaires indécents de chiens dont les déjections souillent de plus en plus les parterres et les pelouses de la ville. L'intervention en CHSTC rejoint une vraie attente des Cessonnais.

**Cette situation ne peut pas durer.** En effet, les jardiniers et techniciens de la propreté des espaces publics n'ont pas à subir les désagréments de propriétaires d'animaux qui de plus en plus nombreux, ne respectent pas la loi. Les enfants, à plus forte raison en bas-âge, les personnes âgées ou en situation de handicap sont aussi malheureusement victimes de ce manque flagrant de civisme et de respect des notions les plus élémentaires d'hygiène. **Il est rappelé que conformément à la loi une amende, prévue au code pénal pour les contraventions de première classe, d'un montant de 38 € sera désormais appliquée par la police Municipale à l'encontre de tout propriétaire indécant pris en flagrant délit.** **L'abandon de déjection hors des emplacements autorisés est également puni d'une contravention de troisième classe prévue au code pénal et au code de l'environnement, d'un**

**montant de 68 €.**

Les déjections animales sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins, les plates-bandes par simple mesure d'hygiène publique. Obligation est faite à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal pour les déposer dans les poubelles - arrêté municipal du 19 mai 2011.



**La Ville a installé plusieurs totems distributeurs de sacs pour déjections canines** dans les principaux lieux de promenade. Un approvisionnement en

sacs pour déjections canines est également possible à l'Espace Citoyen pendant les horaires d'ouverture. Enfin et cette fois **pour des raisons de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout espace public.** Dans la commune, deux lieux sont interdits aux chiens : le jardin à la française du domaine de Bourguevreuril et le cimetière - arrêté municipal du 28 janvier 1991.

**Tout contrevenant à cette obligation comme à ces interdictions est également passible d'une amende, d'un montant de 38 €.**

vous ne disposez pas d'ordinateur chez vous, vous recherchez une aide dans vos démarches,

**Action Emploi Cesson vous accueille et vous conseille.**

AEC est une association qui intègre le point accueil emploi (PAE) de Cesson Sévigné. Forte de deux conseillères emploi et d'une trentaine de bénévoles, AEC propose des ateliers collectifs, des coachings individuels, des simulations d'entretiens d'embauche... dans le but d'accompagner les personnes en recherche d'emploi jusqu'à l'obtention d'un travail. Après un passage chez AEC, vous ressortirez dynamisé, motivé et armé pour mieux proposer vos talents, vos compétences aux recruteurs. Ainsi vous trouverez plus rapidement un emploi.

**Vous êtes employeur et vous recrutez :**

Action Emploi Cesson vous propose des candidatures.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à nous contacter :

6 place de Waltrop ; 02 99 83 25 96

pae.aec.cessionsevigne@gmail.com

www.actionemploicesson.fr

www.facebook.com/actionemploicesson

## ➔ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Fermeture le 1<sup>er</sup> janvier.

Horaires d'ouverture du **mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier** : 10h- 19h ; **samedi 6 et dimanche 7 janvier** : 9h-19h.

- Période scolaire : **Bassin ludique** : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 14h et 16h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h15 à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h. **Bassin sportif** : mercredi 11h à 13h ; samedi de 14h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

## ➔ ACTION EMPLOI CESSON



**À titre personnel :**

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel, vous vous interrogez sur une éventuelle reconversion, vous avez des difficultés à rédiger votre CV, une lettre de motivation, vous ne savez pas comment aborder un entretien d'embauche, vous avez des difficultés à vous inscrire sur le site de Pôle Emploi, vous avez des difficultés à rechercher une offre sur Internet,



## ☛ COUPE DU MONDE FÉMININE : VISITE D'INSPECTION DE LA FIFA ET DU COMITÉ D'ORGANISATION

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre, une délégation de la FIFA et de la ligue de Bretagne a visité le stade municipal Roger Belliard dans le cadre de la préparation à la Coupe du Monde Féminine U20 2018 et la Coupe du monde féminine 2019.

### Coupe du Monde Féminine U20 : du 5 au 24 août 2018

Le stade municipal Roger Belliard sera un terrain d'entraînement officiel pour une équipe nationale. 4 villes de Bretagne accueilleront les rencontres : Concarneau (Stade Guy

Piriou), Dinan/Léhon (Stade du Clos Gastel à Léhon), Saint Malo (Stade Marville) et Vannes (Stade de la Rabine). Le match d'ouverture (5 août 2018) et la finale (24 août 2018) se dérouleront à Vannes.

### Coupe du monde féminine 2019 de la FIFA : du 7 juin au 7 juillet 2019

Cesson-Sévigné est également candidate pour accueillir les entraînements d'une équipe nationale lors de la Coupe du monde féminine 2019. La réponse du comité sera donnée prochainement. Neuf villes accueilleront les matches : Grenoble (Stade des Alpes), Le Havre (Stade Océane), Lyon (Parc OL), Montpellier (Stade de la Mosson), Nice (Allianz Riviera), Paris (Parc des Princes), Reims (Stade Auguste-Delaune), Rennes (Roazhon Park) et Valenciennes (Stade du Hainaut).

## ☛ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 : QUATRE AGENTS RECENSEURS

Cette année, le recensement se déroule **du 18 janvier au 24 février inclus**. Si vous êtes concerné, un agent recenseur recruté par la mairie et muni de sa carte officielle, déposera à

votre domicile à partir du 4 janvier et jusqu'au 9 janvier un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2018.

À partir du 18 janvier, il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

en ligne ». Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous aider et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Les quatre agents recenseurs qui vont sillonner la commune sont : Sorava Brehu Sahl, Bernard Morin, Mathieu Henry et Anita Marega.



- Multiservices
- Petit bricolage
- Jardinage



**Malo Fressier**

17, cours de la Vilaine  
35510 Cesson-Sévigné

**06 08 68 41 98**

[malopetittravaux@gmail.com](mailto:malopetittravaux@gmail.com)



Les quatre agents recenseurs qui vont sillonner la commune cette année : Sorava Brehu Sahl, Bernard Morin, Mathieu Henry et Anita Marega



## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Les élus ont visité la 2<sup>e</sup> étape des fouilles archéologiques en cours de réalisation par l'Inrap (Institut National d'Archéologies Préventives) lundi 4 décembre à ViaSilva. Après les fouilles des thermes, les archéologues se sont penchés sur la villa. Visuellement, il ne reste que les fondations de la villa, sans les murs. Il reste aux archéologues à analyser tous les éléments découverts. Un



© MRW ZEPPELINE BRETAGNE

Vue aérienne de la villa



travail minutieux, évalué à 2 ans, car le domaine est très vaste (15 ha). Une réflexion de l'Inrap et de la Ville est en cours pour une 1<sup>ère</sup> présentation du résultat des fouilles au public fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. La Drac (Direction régionale des Affaires Culturelles) va donner son avis sur l'intérêt archéologique du site.

## ENQUÊTE DÉPLACEMENTS ILLE-ET-VILAINE

Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'État et la Caisse des Dépôts, de janvier à avril 2018.

Cette enquête de grande ampleur vise à mieux connaître les pratiques et les besoins en matière de déplacements des habitants à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine (élargie à quelques communes limitrophes du Morbihan et des Côtes-d'Armor).

C'est une source d'informations précieuse pour organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de déplacements.

Plus de 5 000 ménages seront interrogés à leur domicile ou par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-Field.

Peut-être serez-vous enquêtés. En acceptant de répondre à cette enquête, vous participerez à une meilleure qualité de service pour tous. Merci pour votre contribution. Contacts pour toute demande d'information complémentaire sur l'enquête : 02 99 86 62 30 ; mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr

## ALIOS FÊTE SES 10 ANS DE STRUCTURE

Dans les établissements médico-sociaux (Automne et Beausoleil), Alios, chien accompagnement social, a fêté le 7 décembre ses 10 ans de structure. Arrivé en 2007 il avait alors deux ans. Les résidents de l'époque souhaitaient avoir un chien, leur désir a donc été réalisé en élaborant un projet avec Handi'chiens Bretagne. Depuis son arrivée il fait le bonheur d'un grand nombre de per-

sonnes, il est le confident, il rompt l'isolement, accepte toutes les humeurs... « Il permet aux personnes des gestes oubliés, de la douceur, des câlins...il fait parler de lui... Avec lui nous sommes allés dans les écoles, dans les restaurants, au cinéma... avons mis en place à Cesson la récolte des bouchons d'amour... Alios est un véritable repère pour tous et il nous permet de tisser un lien social entre les personnes. Merci à ceux qui l'entourent, et nous lui souhaitons encore de belles années... » indique Sophie Vandenbeuck, animatrice.



Alios, 10 ans de structure

# Les temps d'activités périscolaires (TAP)



À la suite des annonces gouvernementales laissant la possibilité aux Villes de revenir à la semaine de 4 jours, la Municipalité a décidé de prendre le temps de la réflexion et de la concertation. C'est pourquoi, les rythmes sont restés inchangés à la rentrée de septembre 2017.

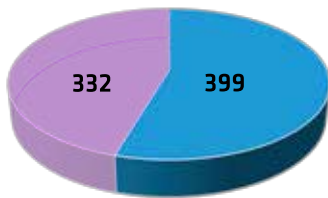
Les phases de réflexion et de la concertation se sont décomposées ainsi :

- ▶ 1.) Juin / juillet 2017 : annonce aux conseils d'école par Mme Guézéneq du maintien de l'organisation actuelle pour la rentrée de septembre 2017 ;
- ▶ 2.) 21 septembre : 1<sup>er</sup> comité de pilotage (copil) PEDT (Projet éducatif de territoire de l'année pour échanger sur les différents scénarios ;
- ▶ 3.) 9 octobre : copil PEDT, validation collégiale du contenu du sondage envoyé aux familles ;
- ▶ 4.) 20 octobre : lancement de la consultation des familles par sondage ;
- ▶ 5.) Début novembre : transmission aux directeurs d'école du choix de la Ville en termes d'organisation des rythmes scolaires ;
- ▶ 6.) Novembre 2017 : conseils d'école spécifique à la question de l'organisation des rythmes scolaires pour donner un avis sur la proposition faite par la Mairie ;
- ▶ 7.) 15 janvier 2018 : Échéance pour transmettre au DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale ) la proposition d'organisation de la Municipalité.

## Les résultats du sondage

Sur 731 familles, 399 ont répondu au sondage soit 54,5 % de taux de participation.

Les graphiques sont exprimés en nombre d'enfants impactés (c'est-à-dire que la réponse d'une famille peut concerner un ou plusieurs enfants d'une fratrie).



- Familles ayant répondu
- Familles n'ayant pas répondu

Au total, 693 réponses ont été comptabilisées soit 69 % des élèves scolarisés

- dont 421 réponses favorables au maintien de la semaine à 4,5 jours (61 %)
- contre 272 favorables au retour à la semaine de 4 jours (39 %)

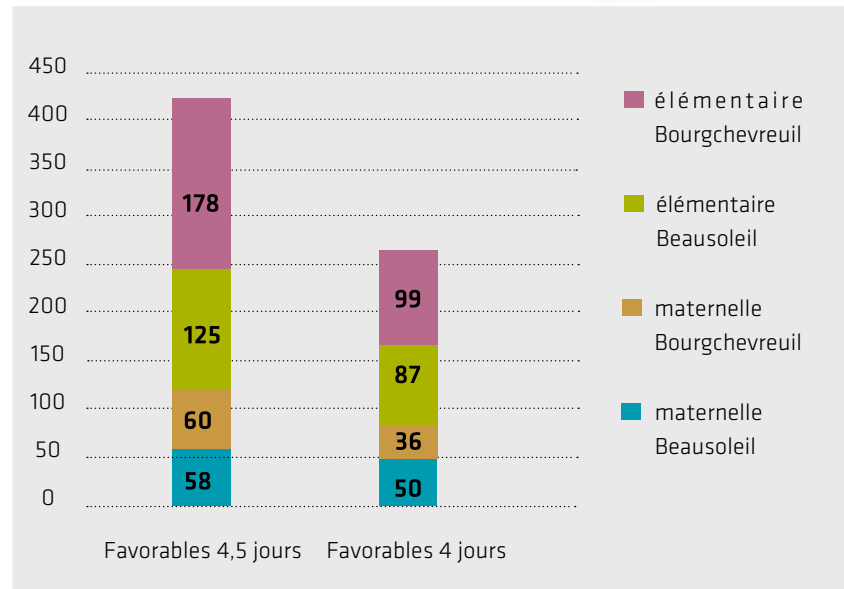
À noter : Une des pistes évoquées lors des copil était la différenciation des rythmes favorisant :

- Un maintien des 4,5 jours pour les élémentaires ;
- Un retour à 4 jours pour les maternelles.

Or, ce scénario n'a recueilli que 1,6 % des votes (11 enfants concernés).

La décision de la Ville pour la rentrée de septembre 2018 a été guidée par l'intérêt premier de l'enfant aussi, la Municipalité a décidé de **conserver une organisation de la semaine à 4,5 jours.**

### Sondage réalisé auprès des familles



#### Choix motivé par :

- Des retours positifs de l'organisation actuelle avec quelques réajustements qui seront intégrés à la nouvelle organisation en septembre 2018 ;
- Les résultats du sondage indiquent que les familles souhaitent conserver l'organisation actuelle ;
- Les chronobiologistes (spécialistes des rythmes de l'enfant) prônent cette organisation qui favorise la réussite par le respect des rythmes de l'enfant.

#### Les points discutés en copil :

La question des rythmes a soulevé beaucoup d'interrogations chez les partenaires, notamment concernant le temps d'après-classe, or la question première qui était posée était celle des rythmes de l'enfant et plus précisément de la pertinence de revenir à 4 jours d'école ou pas.

Les échanges furent animés car les différentes parties (enseignants, représentants de parents d'élèves, élus, techniciens de la Ville) ont apporté des arguments pour chaque scénario.

#### Les points abordés :

- la participation financière des familles : les élus ont indiqué que tant que le fonds de soutien délivré par l'État serait versé, les familles ne seraient pas impactées au niveau tarifaire ;
- Le temps récréatif après la classe : à la suite des constats de terrain et remarques des parents et enseignants (enfants pressés par le temps, peu de temps pour « souffler », la Ville a tenu compte de ces expressions pour revoir l'organisation du temps périscolaire pour la rentrée 2018. Ainsi, un des projets vise à proposer un temps récréatif (type TAP libre) après



la classe (15h35 à 16h30). Des parents ont indiqué que cette durée leur semblait trop longue.

- Les études surveillées : face à cela, de leur côté, les enseignants ont exprimé leur souhait de travailler sur la question des devoirs en profitant de ce temps récréatif jugé trop long par les parents pour le transformer en créneau d'étude surveillée. Afin de toucher un maximum d'enfants, il a été proposé de le généraliser à tous les enfants (sous réserve pour les CP) afin que toutes les familles bénéficient de ce service. Or, il apparaît que les parents ne sont pas tous d'accord pour rendre ce temps obligatoire car il sera soumis à une facturation spécifique alors qu'actuellement le créneau 15h35 à 16h30 correspond peu ou prou à celui des TAP qui est actuellement gratuit.

## La concertation

L'Académie a souhaité que cette réflexion s'engage sous le sceau du dialogue entre les différents acteurs locaux ce qui a été le parti pris de départ des élus Cessonnois. Comme les services de l'État le stipulaient, le 9 octobre, la Ville a transmis sa déclaration préalable de réflexion partenariale formalisant le travail conjoint avec les partenaires éducatifs.



## Les partenaires

Interlocuteurs de la Ville au quotidien, leur présence est officiellement formalisée dans le Comité de Pilotage du Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

Celui-ci est composé d'adjoints et de conseillers municipaux, de personnels de l'Éducation Nationale, des associations de représentants de parents d'élèves, d'associations intervenant sur les TAP, d'agents de la Ville travaillant dans les écoles, de responsables des services sport culture, RH de la Commune. Ensemble, sont débattus les différents points afférents à l'école, au temps périscolaire et extrascolaire.

## Les associations

Impactées par la mise en place de la semaine de 4,5 jours en 2013, la Municipalité a souhaité également recueillir l'avis des associations quant à l'opportunité de revenir sur un modèle à 4 jours arrêté en 2013.

Il en ressort que les associations cessonnoises qui ont répondu sont favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours.



Réunion du comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)



Intervention des Archers de Sévigné



### 3 questions à

**Béatrice Legault,**  
adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille

**Juin 2017 le gouvernement publie le décret laissant la possibilité aux communes de revenir à la semaine de quatre jours.**

**Pourquoi la commune de Cesson s'est-elle donné un an pour revoir ou non l'organisation des rythmes scolaires ?**

Plus d'un tiers des communes ont fait le choix de revenir dès la rentrée de septembre 2017 à un rythme de semaine à quatre jours.

Vu l'absence d'évaluation de l'organisation actuelle, nous avons souhaité prendre le temps de consulter tous les acteurs éducatifs de la Ville, et trouver la solution qui satisfasse le plus grand nombre.

Le positionnement des parents à la suite de la consultation qui leur a été adressée début octobre nous a permis d'affiner notre choix.

Au regard de tous ces éléments et dans une recherche du bien être des enfants, **la Municipalité a décidé de conserver une organisation à 4,5 jours.**

La réflexion va se poursuivre afin d'aménager au mieux l'organisation du temps périscolaire.

**La Ville n'échappe pas aux contraintes budgétaires. Les familles vont-elles être impactées par ce choix ?**

Nous réaffirmons notre volonté de ne pas impacter les familles tant que le fond de soutien de l'État persistera.

Nous comprenons l'importance de l'accessibilité aux services municipaux pour les familles et nous sommes vigilants, nous souhaiterions si cela est financièrement possible à la rentrée 2018 renforcer la qualité des services périscolaires (encadrement, contenu pédagogique).

Cependant nous ne pouvons pas nous engager sur le long terme, compte tenu des nouvelles mesures fiscales prévues par l'État à compter de 2018 et de l'incertitude qui en résulte, d'autant qu'aucun écrit du ministère ou de l'académie n'est encore parvenu à ce jour aux communes.

**Quels ont été les évènements marquants de la rentrée 2017 dans les écoles primaires, et quels seront ceux du futur ?**

La rentrée scolaire a été marquée par :

- L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Bourgchevreuil qui a nécessité l'installation d'une structure modulaire de 230 m<sup>2</sup> afin d'accueillir les activités périscolaires ;
- L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire de Beausoleil.

À la rentrée 2017 ce sont environ 1 400 enfants qui ont été accueillis dans les trois écoles primaires (maternelles et élémentaires) :

- École publique Beausoleil : 500 élèves ;
- École publique Bourgchevreuil : 494 élèves ;
- École privée Notre-Dame : 404 élèves.

Et plus de 95 % d'entre eux prennent le repas du midi aux restaurants scolaires.

Vu les effectifs et afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants durant les activités périscolaires, une extension va voir le jour à l'école Bourgchevreuil (livraison prévue à la rentrée 2019).

La salle de restauration de l'école Bourgchevreuil va également être agrandie (livraison courant septembre 2018).

Des projets d'extension sont également à l'étude à l'école Notre-Dame. Notre projet éducatif actuel (PEDT) arrive à échéance, il a été initié au moment de la réforme des rythmes scolaires. La municipalité va de nouveau activer le comité de pilotage afin de travailler à un nouveau contenu avec tous les partenaires.

L'enfance est une période charnière de construction de soi, de son identité et de quête de repères. Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour mieux se connaître, développer l'estime de soi, mieux comprendre et respecter le monde qui les entoure.

**Nous sommes toutes et tous concernés.**



## LA MOBILITÉ, VÉRITABLE ENJEU D'UNE VILLE DE L'AVENIR

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

C'est sur le thème de la « mobilité » que les élus des 43 communes de Rennes Métropole étaient conviés le 26 novembre 2017. La représentation de Cesson-Sévigné était majoritairement assurée par l'opposition de gauche.

### *Une simple question de transport ?*

Pas seulement puisqu'il s'agit de penser **la place du citoyen dans l'espace public**. Une occasion pour mettre en commun et pour réfléchir ensemble. Cesson-Sévigné, implantée en intra-rocade est concernée. Elle devrait même se placer comme **acteur et non comme spectateur. Voici donc un aperçu de cette rencontre.**

Si la visite des chantiers du pôle gare EuroRennes, des stations métro Cleunay et Colombier, du dépôt de bus à Saint-Jacques-de-la-Lande, du garage atelier du métro s'imposait, **la mobilité dépasse largement l'approche technique. C'est l'écosystème entier du territoire métropolitain qui en est l'enjeu.** Quel développement des activités humaines sur la Métropole ? Quel tissu social, économique et culturel souhaitons-nous tisser entre tous les services aux habitants ? Comment aller dans le sens de plus d'accessibilité dans les différents lieux de vie et dans une logique de durabilité ?

Historiquement, c'est la voiture qui permet le rapprochement entre la ville, la périphérie et toutes ses activités. Aujourd'hui, l'engorgement des entrées de villes, la lutte contre la pollution et la baisse du pouvoir d'achat obligent à penser autrement. L'offre de « transport-déplacement » doit se penser au rythme de des besoins de chacun et au rythme de la ville : une plus grande complémentarité entre les bus, le métro, le vélo, les voitures électriques, les déplacements à pied. L'enjeu de demain est de desservir l'ensemble des « fonctionnalités » de la vie sociale pour répondre aux besoins des habitants. **Chaque habitant doit pouvoir se déplacer dans des conditions de temps, de prix et de confort optimal. Pour cela, il doit pouvoir passer facilement d'un transport à l'autre.**

**CÔTÉ PRATIQUE :** AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE SONT DEUX SOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES FAVORISANT LA MOBILITÉ. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO2 ET TRAJETS MOINS COÛTEUX, PENSONS Y !

### *Cesson-Sévigné, les atouts de la mobilité*

- **L'arrivée du Métro** obtenu grâce au projet ViaSilva de la précédente majorité desservira de nombreux services et de très nombreux habitants qui choisiront de vivre à proximité. Écologique et éthique, le pôle Métro à Cesson-Sévigné est conçu comme une **intermodalité** entre tous les modes de transports. **C'est pour cette raison que les futurs Cessonnais viendront vivre ici.**

- Les lignes de bus vers Rennes mais aussi entre les communes facilitent les liaisons travail-domicile avec Chantepie, Saint-Jacques, Thorigné et Acigné sont des **atouts incontestables.**

- **La halte de train SNCF**, à 5 minutes du pôle multimodal Gare de Rennes permet d'accéder aux autres moyens de transport.

- **Les parkings « relais »** avec, nous le souhaitons, un accès 24h/24h devraient s'améliorer au delà des pics de fréquentation.

- **Les start-up d'innovation**, développant des applications *e-mobilité*, au plus proche de la diversité des besoins des habitants, se mobilisent pour la cause et pour agir dans le sens du développement de **l'auto-partage et du co-voiturage.**

**Nous soutenons et participons pleinement à cette évolution vers une métropole des mobilités et souhaitons que la majorité relaie localement cette démarche. Une question de volonté et d'ambition !**

**Nous vous souhaitons  
une très belle année 2018 !**

et nous vous proposons de vous recevoir lors de nos permanences qui se déroulent les samedis matin à la salle du Pressoir (proche du centre de loisirs) de 11h00 à 12h00, les 20 janvier Claude Gérard, 27 janvier Christian Anneix et à l'espace citoyen pour des sujets liés à Rennes Métropole, le 31 janvier Alain Thomas de 18h à 19h.



[groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr)

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### AVEC ELLES, DIRE NON !



Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le service d'Action sociale de la Ville, en partenariat avec le CDAS\* et le CIDFF 35\* a présenté une exposition et des vidéos de sensibilisation : « Violences, elles disent NON », du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à l'Espace Citoyen. Des ateliers à l'intention de femmes ayant subi des violences ont eu lieu en petits groupes sur place, encadrés par des personnels du CIDFF.

La directrice du CIDFF nous disait lors de la visite de l'exposition que les communes se devaient de décliner localement cette prise de conscience internationale et nationale. Car c'est à travers ces visites de terrain que la prise de conscience ou le dépassement des blocages peuvent se faire.

Cette action s'est inscrite dans la continuité d'un programme de sensibilisation et d'aide aux femmes victimes de violences (film/débat les autres années), en lien avec les permanences bimensuelles du CIDFF qui sont toujours très fréquentées et répondent à une demande forte.

Il aura fallu l'affaire Weinstein et les témoignages d'actrices victimes de leur producteur Hollywoodien pour que le grave problème des violences faites aux femmes ait un écho à la mesure de la gravité des faits subis par trop d'entre elles. Sous les coups, sous les abus une femme meurt tous les 3 jours en France. On en parle pas suffisamment, mais les conséquences sur les enfants, souvent témoins de scènes de violences intra familiales sont redoutables sur le plan psychologique.

Les violences peuvent prendre différents aspects : physiques, psychologiques, économiques...

Le silence, le déni ont pesé trop longtemps sur les victimes. Elles rencontrent enfin plus d'écoute, puis des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent jusqu'au plus haut niveau de l'État « la France ne doit pas être un des pays où les femmes ont peur ».

La mission du service public d'action sociale est d'encourager la parole de celles qui restent encore sans voix dans ces situations dramatiques. Les accueillir, les écouter, agir avec le CDIFF et le CDAS pour protéger au plus vite les victimes et les aider à se reconstruire est une urgence vitale pour elles.

La prévention relève de tout un combat culturel qui commence par l'éducation dès le plus jeune âge. Inculquer et appliquer les principes de respect les uns envers les autres, en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs... Ce n'est pas que l'affaire de la République, c'est l'affaire et l'honneur de chaque citoyen qui la compose.

\*CDAS : Centre départemental d'action sociale

\*CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine

NB : Les dates des permanences sont indiquées chaque mois dans le CIM.

N° d'appel pour les victimes de violences : 39 19



**Annick ROCCA,**  
Adjointe au maire chargée de l'Action Sociale et des solidarités, Habitat et PLH



**Christophe LOTZ,**  
Adjoint au maire chargé de la vie citoyenne, de la communication et des nouvelles technologies



**Yvonne de La Tour,**  
Conseillère municipale déléguée à l'action sociale, la vie citoyenne et la communication institutionnelle

© F. PHILIPPON

**Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du lundi 20 novembre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)**

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- du jugement du tribunal administratif ayant pour objet la contestation d'un paiement de 2 titres exécutoires de 103 € chacun (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2015/2016) émis pour un élève du pôle danse. Le jugement du TA a été rendu le 9 novembre dernier, rejetant la demande du requérant et condamnant le plaignant à verser la somme de 1 500 € à la Ville.
- du compte rendu de la séance du Conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 14 octobre 2017.
- de l'abandon de la lecture du registre des DIA à compter du Conseil municipal de décembre 2017.
- des DIA présentées en mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

### **Salle multi-activités**

- Les élus ont décidé à l'unanimité la vente de gré à gré à la SCI CESSON L'HAND, constitué par le groupe LEGENDRE, d'une emprise de 15 217 m<sup>2</sup> sur les parcelles BE n° 109p, BE n°422p et BE n°456p au prix de 760 850 €, soit 50 € le m<sup>2</sup>.
- Il a été décidé à l'unanimité de constater au Bois de la Justice la désaffectation partielle effective, à la date du 18 octobre 2017, des emprises issues de la parcelle cadastrée section BE n°456, représentant environ une surface de 16 596 m<sup>2</sup> dans le cadre de la réalisation d'une salle multi-activités par le groupe LEGENDRE et il a été décidé que ces emprises sont déclassées du domaine public communal et transférées dans le domaine privé communal. Les élus ont approuvé à l'unanimité (7 abstentions) les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la commune de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole dans le cadre de la réalisation des aménagements urbains aux abords du projet de construction de la salle multi-activités située chemin du Bois de la Justice.

### **Zac Atalante ViaSilva**

Les élus ont décidé à l'unanimité (6 Conseillers ne prennent pas part au vote, 1 abstention) de déclasser du domaine public des emprises extraites du domaine public non cadastré et représentant une surface d'environ 1 821m<sup>2</sup> dans le cadre de l'aménagement du lot B8 sur la ZAC Atalante-ViaSilva.

### **Aides aux séjours**

Les élus ont voté à l'unanimité une nouvelle répartition des crédits (13 000 €) concernant la subvention allouée pour financer les aides aux séjours des établissements scolaires ainsi qu'un crédit supplémentaire de 1 215,98 € vu les demandes réalisées (14 215,98 €).

### **Unité d'enseignement pour enfants autistes**

Le renouvellement de la convention pour le maintien d'une unité d'enseignement pour enfants autistes à l'école maternelle Bourgchevreuil entre la SESSAD (Service d'Education Spécialisée et Soins à Domicile) « Mille Sabords » du centre hospitalier Guillaume Régnier de Rennes a été autorisé à l'unanimité.

### **Voirie**

Les élus ont accepté à l'unanimité le transfert de biens et droits à caractère mobiliers et immobiliers relatifs aux compétences « création, aménagement et entretien de voirie » et « parcs et aires de stationnement » à Rennes Métropole.

### **Transformateur**

Les termes de la convention de servitude avec ENEDIS relative à la mise à disposition d'un terrain situé à La Monnaie en vue de l'installation d'un poste de transformateur ont été approuvés à l'unanimité.

### **Convention canoë-kayak**

Les termes de la convention à conclure avec la fédération française de canoë-kayak pour la mise à disposition des locaux du Pôle France, avenue des Préales ont été adoptés à l'unanimité.

### **Ouvertures exceptionnelles des commerces et des concessions automobiles**

Les élus ont émis à l'unanimité un avis favorable sur les dates d'ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles pour l'année 2018 les dimanches et jours fériés.

Pour les jours fériés (commerces de détail) : mardi 8 mai 2018 (Victoire 1945), lundi 21 mai 2018 (lundi de la Pentecôte), samedi 14 juillet 2018 (Fête nationale).

Pour les dimanches : 14 janvier 2018 (1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'hiver), 16 décembre 2018 (dimanche précédant Noël), 23 décembre 2018 (dimanche précédant Noël).

### **Créances**

L'admission en non valeurs de créances inférieures à 30 € pour un montant de 4 285,22 € et l'admission en non valeurs de créances éteintes pour une valeur 1 202,13 € ont été acceptées à l'unanimité.





Le nid de frelons situé dans le parc du Pont des Arts a été traité fin novembre

## DES SUCCÈS DANS LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

**Le bilan de l'année 2017 fait état de 72 nids de frelons asiatiques présents sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné.**

En recul de 39 % par rapport à 2016. Une bonne nouvelle qui résulte de la mise en place de pièges plus efficaces, et d'un hiver rigoureux qui a gêné les reines.

Avec les premières vagues de froid, les mammifères, comme les insectes hibernent. Chez les frelons, les abeilles et autres guêpes (les hyménoptères) seules les reines, une fois fécondées, s'en vont hiberner. Les ouvrières, qui n'ont qu'une mission préétablie (défense, collecte de denrées, nourriture des larves...), elles, vont rester puis mourir.

En effet leur durée de vie avoisine les 22 jours et sans reine, aucune nouvelle larve ne viendra les remplacer.

Pour ces raisons, depuis le 28 novembre 2017, plus aucun nid de frelon asiatique, n'est détruit dans le département. Cette date a été transmise par l'organisme chargé d'encadrer la lutte, le FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Cependant, maintenant que les arbres feuillus se sont dégarnis jusqu'à leur cime, il est possible de

distinguer les nids tant recherchés. Même s'il ne sera pas détruit, toute personne qui repère un nid de frelons asiatiques sur sa propriété ou sur le domaine public de la commune est invitée à prévenir les services Techniques de la Ville au 02 99 83 52 00 ou [services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr) ou via le formulaire de demandes d'interventions sur le site Internet de la Ville :

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

Cela permettra de les cartographier. Ainsi au printemps, des pièges seront déposés en priorité autour de ceux-ci. Car, pour un nid non traité, c'est une dizaine de foyers potentiels qui peuvent apparaître dans son voisinage avec les beaux jours.

## QUE FAIRE DU SAPIN ?

La Ville de Cesson-Sévigné participe à l'opération Sapin Malin : la benne sera présente dès le samedi 13 janvier, boulevard de Dézerseul, parking du collège, face à l'Espace Sportif Bourchevreuil, à côté de la benne papier de l'association ACERAM.

En amenant votre sapin **mercredi 17 janvier** au matin, vous pourrez repartir avec des copeaux. Plus d'informations sur le site de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)



© Stéphanie Prou

## LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE AVEC LE STAR

Le vélo STAR Libre-service vous permet de louer un vélo électrique pour des périodes longues : 12 ou 24 mois. L'assistance du moteur vous facilite les déplacements pour arriver frais et dispo à destination. Ne craignez plus vent, côtes et faux plat ! Face à la demande, Rennes Métropole change de braquet, avec 1 800 vélos à assistance électrique proposés chaque année en location longue durée, contre 1 000 en 2016 et 2017.

Plus d'informations en contactant le numéro cristal 09 69 365 007 et à la boutique LE vélo STAR 45 rue du Puits Mauger - Rennes. [www.levelostar.fr](http://www.levelostar.fr)

## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Ville souhaite promouvoir le développement durable et s'inscrit en 2018 dans le cadre de la semaine européenne dédiée,

**du 23 mai au 5 juin.** À ce titre, elle fait appel aux entreprises, associations et autres structures cessonaises. Si vous envisagez d'effectuer une action pour cet événement, contactez le chargé de mission environnement [maxime.bouree@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:maxime.bouree@ville-cesson-sevigne.fr)

Plus d'informations sur la semaine de développement durable européenne sur le site Internet [www.evenements.developpement-durable.gouv.fr](http://www.evenements.developpement-durable.gouv.fr)



L'Union du Personnel Communal (UPCC) a organisé sa traditionnelle bourse puériculture, jouets, dimanche 12 novembre.



150 personnes ont assisté à la pièce de théâtre "tous aidants" proposée par le Clic All'âges lundi 13 novembre à l'auditorium du Pont des Arts.



Des résidents du foyer-logement Automne, sur le départ avant leur rencontre lundi 20 novembre avec les jeunes du lycées Coëtlogon. Depuis juillet 2017, ils se retrouvent sur le thème "Si j'étais jeune, si j'étais vieux".



Le Festival des Solidarités organisé par les associations solidaires et la Ville proposait du 18 au 25 novembre des conférences, un ciné-débat et des expositions sur le thème de l'énergie durable en auto-consommation.



Pédaler pour recharger son portable : l'idée présentée par le Rotary Club Rennes Sévigné a séduit les écoliers et le public.



Le marché de Noël de la résidence Beausoleil jeudi 23 et vendredi 24 novembre a marqué le début des festivités.



Comme chaque année, une vingtaine d'exposants présentait leurs créations ou productions.



Les récipiendaires lors de la remise des médailles du personnel communal vendredi 24 novembre à l'Espace de Grippé.



Vernissage de l'exposition "Violences, elles disent NON" mardi 28 novembre, à l'Espace Citoyen. Une exposition réalisée par le service d'Action sociale de la Ville, en partenariat avec le CDAS et le CIDFF 35.



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont rendu visite aux résidents de l'EPHAD Beausoleil mercredi 6 décembre. L'objectif ? Faire connaissance. Ils ont passé un après-midi "jeux de société et dessins".



Le marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage samedi 2 et 3 décembre salle des tennis municipaux. Pour cette 20<sup>e</sup> édition, une délégation allemande de Waltrop est venue et a proposé des produits régionaux. "Ce fut un véritable succès !" a commenté Sylvie Orain, la présidente du Comité de Jumelage, très satisfaite de la fréquentation.

## ÉCONOMIE - COMMERCE BERTRAND COLLEU PRODUIT DE LA SPIRULINE

La spiruline est une micro-algue des lacs contenant une source naturelle de protéines qui lui confère d'importantes vertus nutritives. Elle est présente depuis plus de 3 milliards d'années sur notre planète. Bertrand Colleu, producteur de lait pendant 20 ans, a décidé de vendre ses vaches et de se lancer dans la production de spiruline. « *La spiruline est un produit louable, qui mérite d'être développé*, indique-t-il. *Faible en calories, elle contient une mine de nutriments dans un très petit volume avec 65 à 70 % de protéines d'excellente qualité. Elle constitue également une source exceptionnelle de bêta-carotène, de fer et est riche en phycocyanine.* » Bertrand Colleu a fait des recherches, a investi dans une serre. Il fait partie de la fédération des spiruliniers de France. « *Cela m'a permis d'avoir de bons conseils car, entre le séchage, la récolte, les normes sanitaires...il faut un bon savoir-faire.* »

La spiruline concerne toute personne, de tout âge et de toute condition physique (hormis les personnes qui ont trop de fer). Elle ne nécessite ni traitement, ni cuisson. Bertrand Colleu vend ses produits en poudre ou en paillettes sur Internet (livraison ou retrait à la serre, à la Barrière), ou dans le magasin cessonçais "L'Échelle des Saveurs".



Bertrand Colleu, producteur de spiruline

### ➔ Spiruline de Sévigné

[bertrand.colleu@spirulinedesevigne.com](mailto:bertrand.colleu@spirulinedesevigne.com)

[info@spirulinedesevigne.com](mailto:info@spirulinedesevigne.com)

Tél. : 06 14 02 23 03

## ➔ PORTRAIT OCTAVE HERPIN

Lors de la cérémonie commémorative du 11 Novembre, Octave Herpin a reçu la Croix de guerre avec palme. Le Cessonçais s'est engagé en 1944 à l'âge de 20 ans. Incorporé à la première Division française libre (DFL), Bataillon de marche (BM) n° 5.



Le Maire Albert Plouhinec a remis la Croix de guerre avec palme à Octave Herpin, lors de la commémoration du 11 Novembre

La 1<sup>ère</sup> division motorisée d'infanterie a été citée à l'ordre de l'armée le 7 juillet 1945, dans un texte signé par le Général De Gaulle :

"Magnifique Division au passé chargé de gloire, engagée dans les Alpes-Maritimes immédiatement après la Libération de l'Alsace, a continué à se battre en montagne avec la fougue et l'énergie qui lui sont coutumières. Sous les ordres du Général GARBAY, cette unité d'élite a enlevé, du 10 au 12 avril 1945, après trois jours de combats acharnés, le massif de l'AUTHION, clef de tout le système défensif ennemi dans les Alpes du Sud. Battant irrémédiablement l'ennemi, après lui avoir infligé des pertes sévères, à la suite d'une manœuvre audacieuse, en haute montagne, franchi la chaîne des Alpes et débouché dans la plaine du Pô. Par un travail acharné a rendu en quatre jours une piste praticable aux camions à 2 300 m. d'altitude supplantant ainsi aux routes détruites et permettant la poursuite des opérations. Du Nord au Sud du Front du Détachement d'Armée des Alpes, sans repos, son artillerie a appuyé de ses feux puissants et précis les Unités d'Infanterie qui étaient dépourvues de moyens modernes ; s'est acquis ainsi la reconnaissance et l'estime unanime des chasseurs alpins." Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme, elle est publiée au Journal Officiel de la République Française.

## ➤ THÉÂTRE

### EDMOND

Écriture et mise en scène Alexis Michalik.

**MARDI 9 JANVIER** à 20h30

**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Complet.

## ➤ DANSE

### IN BLOOM un sacre du Printemps

Chorégraphie Pierre Bolo et Annabelle Loiseau. Cie Chute libre.

*In Bloom* - "floraison en anglais" - est une grande cérémonie célébrant l'explosion de vie du printemps, un sacre païen où les hommes interrogent l'avenir par la danse et les rites. Ballet, créé en 1913 par le compositeur Igor Stravinsky et le chorégraphe Vaslav Nijinski, *le Sacre du printemps* a traversé toute l'histoire de la danse du XX<sup>e</sup> siècle.

**SAMEDI 13 JANVIER** à 20h30

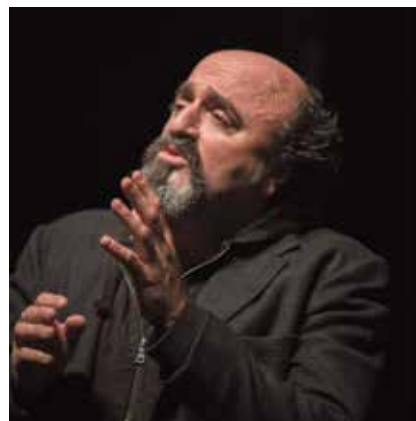
**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

## ➤ THÉÂTRE MUSICAL

### SUR LES CENTRES EN AVANT

Textes, musiques et mise en scène Pierre Notte. Cie Les Gens qui tombent.



© Baptiste Lobjoy

Cyrano

Pierre Notte, artiste associé, signe une tragédie loufoque, une comédie réjouissante, un cataclysme joyeux chanté de bout en bout. Il a la particularité de laisser une place importante à la chanson dans chacune de ses créations.

**JEUDI 18 JANVIER** à 20h30

**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

## ➤ THÉÂTRE

### CYRANO

De Edmond Rostand

Mise en scène Lazare Herson-Macarel  
Cie La Jeunesse Aimable.

*Cyrano de Bergerac*, l'une des pièces les plus populaires du théâtre français et la plus célèbre de son auteur, Edmond Rostand, est à l'honneur cette Saison.

Après *Edmond* (9 janvier) - récit enchanteur qui s'intéresse à son auteur, Edmond Rostand, et au contexte de l'écriture de la pièce, c'est à la pièce *Cyrano* que l'on s'intéresse avec une mise en scène de Lazare Herson-Macarel.

L'alexandrin de Rostand - vif et imprévisible - est décomposé avec rythme et renforcé par un duo de batterie et viole de gambe, jouant de contrastes et de vivacité.

**MARDI 23 JANVIER** à 20h30

**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

## ➤ THÉÂTRE D'OBJETS MARIONNETTES

[HULLU]

Idée originale J. Ehlert

Mise en scène D. Habouzit

Cie Blick Théâtre.

[Hullu] signifie le fou en finnois, le décalé, le "pas comme nous". [Hullu] est l'aboutissement d'une recherche sur les troubles mentaux et l'autisme en particulier.



© Arthur Biamao

[Hullu]

Maître en illusions, les quatre artistes animent des personnages cocasses, hybrides, mi-hommes, mi-marionnettes. Progressivement, les frontières entre le bizarre et le normal s'estompent. C'est un théâtre de faux-semblant où la marionnette semble devenir autonome et manipuler l'autre.

**MARDI 30 JANVIER** à 20h30

**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €

## ➤ CONFÉRENCE

**Petits secrets de l'écriture de Cyrano de Bergerac**

« C'est un roc ! ... c'est un pic... C'est un cap ! ... Que dis-je, c'est un cap ? ... C'est une péninsule ! » *Cyrano de Bergerac*; sa tirade du nez, la scène du balcon... sa verve poétique, la puissance de ses mots d'amour, son sens de la formule incisive ou chatoyante... Si le protagoniste de la pièce n'est plus à présenter, de qui s'est-il inspiré ? Une soirée pour (re)découvrir les textes majeurs d'Edmond Rostand, en lien avec *Cyrano* présenté au Carré Sévigné le 23 janvier.

**Mercredi 24 janvier** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Tarif : 3 €.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; [pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr)

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

## 📍 L'ÉCOLE DES ARTS ORGANISE UN CYCLE RUSSIE, INVITATION AU VOYAGE

Des romans de Dostoïevski aux pièces de théâtre de Tchekhov, des tableaux de Kandinsky aux films d'Eisenstein ou encore des musiques de Stravinsky aux ballets chorégraphiés par Balanchine, la Russie constitue un trésor culturel. L'École des Arts vous invite à plonger dans cet univers le temps de l'hiver jusqu'à l'arrivée du printemps pour découvrir ou redécouvrir quelques-uns de ces chefs-d'œuvre russes.

À cette occasion, la Médiathèque mettra en valeur un fonds documentaire aux accents résolument cyrilliques ! Une sélection de livres, CD et DVD est ainsi proposée pour approfondir la culture russe et ses raffinements.

### Les rendez-vous :

**Mercredi 10 janvier** à 18h, hall du Pont des Arts : présentation du cycle Russie - vernissage. Entrée libre.

**Du lundi 8 janvier au vendredi 21 janvier**, hall du Pont des Arts : exposition autour de la Russie (travaux d'élèves).

**Mercredi 7 février** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts : conférence Cinéma russe, par Delphine Durand, historienne de l'Art. Tarif : 3 €

**Vendredi 9 février** à 20h, à l'auditorium du Pont des Arts : "Musiques et danses russes". Entrée libre.

**Mercredi 28 février** à 15h30 à la Médiathèque : Heure du conte "Il était une fois... la Russie".

À partir de 4 ans. Gratuit sur réservation au 02 99 83 52 00.

**Samedi 3 mars** à 15h à la Médiathèque : projection d'un film sélectionné par les bibliothécaires. Gratuit. Réservation conseillée.

**Lundi 19 mars** à 20h, à l'église Saint-Martin : concert. Entrée libre.

**Jedi 19 avril** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts : conte musical Baba Yaga en partenariat avec les Planches d'Arlequin, Saint-Aubin d'Aubigné. Entrée libre.

**Lundi 23 avril** à 20h à l'auditorium du Pont des Arts : *Pierre et le Loup*, de Sergueï Prokofiev, pièce de théâtre et d'objet, orchestration : 10 musiciens | Tarifs : 7 € Adulte / 5 € moins de 18 ans (durée : 45 minutes).

Places en vente à l'accueil-billetterie du Pont des Arts.

## 📍 EXPOSITIONS

### Émergence



© Claire Guetta

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Galerie Pictura accorde un espace important aux artistes

émergents, exposant ici des œuvres de jeunes diplômés de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (ESSAB). Émergence présente un large panorama de la diversité artistique contemporaine : peintures, dessins, photographies, installations ou de techniques moins classiques liées aux nouveaux médias.

Commissaire de l'exposition : Marylinn Maurage.

**Galerie Pictura jusqu'au 23 février.**



### Regards Croisés

Regards Croisés est l'aboutissement d'une rencontre entre Cessonais de générations différentes : des jeunes fréquentant l'Escale (maison des jeunes) et des résidents du foyer logement (Résidence d'Automne).

Ces "trptyques audio", association d'un portrait, d'un paysage et de paroles sont, avant tout, l'expression d'un échange chaleureux et d'une complicité entre les jeunes et leurs aînés, au sein d'un même territoire, la commune de Cesson-Sévigné.

Le projet a été possible grâce aux professionnels de la Maison des jeunes

l'Escale, de la Résidence d'Automne et de la Médiathèque qui unissent leurs compétences afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles et culturelles. Le vernissage se déroulera le mercredi 17 janvier à 17h30.

**Médiathèque du 15 janvier au 17 février.**

## 📍 MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FÉRIÉ

**À partir du 8 janvier 2018 le musée devient GRATUIT pour tous.** L'occasion de venir découvrir notre nouvelle expo intitulée « 5 régiments à l'honneur »

Les 28<sup>e</sup> RT d'Issoire, 40<sup>e</sup> RT de Thionville, 41<sup>e</sup> RT de Douai, 43<sup>e</sup> RT d'Agen, 53<sup>e</sup> RT de Lunéville.

Le musée propose au public de découvrir l'histoire et l'évolution des moyens de communication du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'exposition permanente permet de replacer les inventions dans le contexte et aussi dans la technique. 6 avenue de la Boulais. Ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45 ; le mardi de 13h30 à 16h45 ; le vendredi de 9h à 11h.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

[www.priouldecoration.com](http://www.priouldecoration.com)

[contact@priouldecoration.com](mailto:contact@priouldecoration.com)

[facebook.com/PrioulDecoration](https://facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

## Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

**02 30 96 47 07**

[dosmond@francehygieneventilation.fr](mailto:dosmond@francehygieneventilation.fr)

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE  
**HYGIÈNE  
VENTILATION**



[www.francehygieneventilation.fr](http://www.francehygieneventilation.fr)

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



**02 99 83 94 26**

## MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage  
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc  
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

**J.M. CHAUVEL - COUVERTURE**

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



**HULINE Patrice**

**Plomberie - Chauffage**

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et  
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - [patricehuline@orange.fr](mailto:patricehuline@orange.fr)





Les membres du club ont de nouveaux maillots

## ➤ OCC CYCLOTOURISME

### Assemblée Générale : les projets 2018...

Les membres de l'OCC Cyclotourisme ont tenu leur AG ordinaire 2017 le 6 octobre ; l'occasion de rappeler les sorties de 2017 notamment : la semaine en Corrèze, la semaine fédérale dans le Perche, le week-end dans le Cotentin... et des nouveautés comme la création d'un point ac-

cueil jeunes et l'achat de nouveaux maillots et cuissards aux couleurs de la Ville.

Très vite est venu le temps de décider et de valider les projets de sorties 2018 ainsi que des questions diverses comme des sorties en commun avec OCC Cœur et Santé et la dotation d'un tandem qui permettra aux cyclos malvoyants de pratiquer le vélo.

## ➤ GOLF

### Stages de golf débutant et perfectionnement adultes.

À partir du 9 Janvier et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 séances 2h. Possibilité le mardi, le jeudi et le samedi.

Durant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours. Une analyse du swing vous sera proposée grâce à la vidéo. Tarifs : 140 € + 39 €.

Inscription et réservation :

Philippe Poncet au 06 21 91 53 90

## ➤ OCC FOOTBALL

### Les tournois en salle les 5 et 6 janvier au Palais des Sports

- **vendredi 5 janvier** : tournoi nocturne vétérans

- **samedi 6 janvier** : tournoi U13

[www.occessonfootball.com](http://www.occessonfootball.com)

## ➤ OCC JUDO

- 17<sup>e</sup> édition du Tournoi labellisé régional minimes masculins et féminines **samedi 27 janvier** à partir de 11h, au Palais des Sports. Organisé par le club en collaboration avec le comité d'Ille-et-Vilaine de judo et la Ligue de Bretagne de judo.

- Championnat départemental cadets **dimanche 28 janvier** à partir de 9h, au Palais des Sports.

L'objectif ? Une qualification pour les demi-finales nationales. Entrée libre. [www.occ.judo.com](http://www.occ.judo.com)

## ➤ OCC YOGA

L'association organise un cycle d'Initiation à la Méditation non-dualiste sous la forme de 8 séances de 2 heures, chaque lundi du 8 janvier au 12 mars (excepté durant les vacances scolaires), de 19h30 à 21h30 au Manoir de Bourgchevreuil (Salle 11).

Ces séances seront animées, comme depuis 2016, par Christophe Begot (Professeur de Yoga à l'OCC). Le cycle est ouvert à tous mais le nombre de places est limité à 12 personnes. Le tarif s'entend pour les 8 séances de 2 heures.

- Pour les non adhérents à l'OCC YOGA : Tarif 140 € / pré-inscription / envoyer un mail à [occ.yoga@gmail.com](mailto:occ.yoga@gmail.com) / puis bulletin d'inscription (à recevoir) et chèque à déposer dans la boîte aux lettres "OCC YOGA" 43 Boulevard de Dézerseul (ou par courrier postal).

- Pour les adhérents de l'OCC YOGA : Tarif - adhérent inscrit à un cours : 100 € - adhérent non inscrit à un cours : 130 € / Inscription (en suivant la procédure déjà adressée par mail).

## ➤ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

### Nouvelle recrue

Bruno Kozina, Croate formé au RK Zamet dans la ville de Rijeka, rejoint le Cesson Rennes Métropole Handball en tant que joker médical après la blessure de Gudmundur Helgason. Après quelques passages dans les clubs Croates de Karlovac et Buzet. Il rejoint en 2014 le club Suisse de Kadetten Schaffhausen. La saison suivante, l'arrière rejoint le club de Bâle en première division suisse.

[www.cesson-handball.com](http://www.cesson-handball.com)

## ➤ OCC TENNIS DE TABLE

Tournoi national **samedi 6 janvier** à partir de 10h30 et **dimanche 7 janvier** à partir de 9h, salle Paul Janson.

Entrée libre.

[www.occesson.t.fr](http://www.occesson.t.fr)

## ➤ OCC BASKET

L'association organise une Zumba **dimanche 7 janvier** de 10h à 14h à l'Espace Sportif de Bourgchevreuil.

Entrée : 5 €

[www.cesson-sevigne-basket.fr](http://www.cesson-sevigne-basket.fr)

## 📍 LA LUDOTHÈQUE SALLE DES VAUX PARÉS EST OUVERTE À TOUS

Créée par l'association d'assistantes maternelles ACE-RAM, la ludothèque qui propose des jeux pour les 0-3 ans est désormais ouverte à tous les parents.

Plus de 200 jeux sont conservés salle des Vaux Parés, au 73 B rue de Rennes. Les assistantes maternelles proposent des permanences le lundi et le mercredi, de 9h45 à 10h45. « Jusqu'à présent, nous proposons une permanence le jeudi matin. Nous réfléchissons si nous la conservons et si nous allons proposer une permanence en soirée, une fois par mois » précise Laurence Gilbert, présidente de l'association ACERAM.

Il est possible d'emprunter 3 jeux (plus des livres) pendant 3 semaines. La cotisation s'élève à 20 € pour l'année scolaire, prêt de jeux inclus.

« Pour étoffer l'offre, nous acceptons le don de jeux en très bon état »

Contact : Brigitte Leruste, responsable de la ludothèque au 06 03 41 79 35 ; bb.leruste@orange.fr

À noter : L'ACERAM récupère vos papiers journaux et livres elle organise une collecte de papiers, journaux et livres. Cette collecte permettra de financer des animations d'éveil pour les petits accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.

Le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, une benne sera installée sur



La ludothèque est située salle des Vaux Parés, au 73 B rue de Rennes

le parking du collège face à l'espace sportif (Boulevard de Dézerseul).

Les assistantes maternelles vous accueilleront de 9h à 12h.



## 📍 BREIZH AIDE

Le samedi 18 novembre, l'association cessonnaise Breizh Aide a accroché aux abords des centres commerciaux ainsi qu'à l'épicerie sociale des écharpes à des arbres ou lam-

padaires afin d'en faire bénéficier les SDF et personnes en grandes difficultés. Sur chaque écharpe il y avait une étiquette avec ce message "je ne suis pas perdue... si vous avez froid prenez-moi "

Basée sur une initiative venant d'Outre-Atlantique (Canada) ce projet humain et solidaire apporte aux plus démunis un peu de chaleur, réconfort et cela anonymement.

L'association a pour objectif de récolter des fonds, dons matériels et alimentaires par l'organisation d'événements divers et variés afin d'apporter son soutien moral, matériels, financiers et alimentaires aux personnes précaires, SDF. « En tant qu'association sans subvention, nous tenons à remercier monsieur le Maire et la police Municipale

pour nous avoir soutenu et autorisé cette action » tiennent à préciser les membres de l'association.

Facebook.com/Breizh aide

## 📍 LA PASSERELLE

Vu le nombre croissant de bénéficiaires l'épicerie sociale cherche des bénévoles pour aider à la distribution le jeudi après-midi de 14h à 18h30.

Tél. : 06 81 12 74 96 ;

raymonde.billaud@wanadoo.fr

## 📍 CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Prochaines réunions à 15h au local, manoir de Bourgchevreuil : lundi 8 janvier (galette des rois), lundi 22 janvier, lundi 12 février.

Assemblée générale mardi 27 février à 20h30 au local.



## 🕒 LE COMITÉ DES FÊTES A REMIS DES CHÈQUES AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉS

Marie-Thérèse Travers, présidente du comité des fêtes a remis mercredi 6 décembre un chèque de 1 000 € à chacune des associations de solidarités suivantes :), ASTH (association service Transport handicapés), Cesson 35 aide humanitaire, Euphonie, Pandiassou, La Passerelle et Terre Fraternité (association qui œuvre en faveur des blessés de l'armée). Marie-Thérèse Travers a rappelé qu'il fallait mobiliser 120 bénévoles le jour de la braderie et a déjà lancé un appel pour l'année prochaine.

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine recherche des photos de soldats cessonais de la guerre 14-18 pour une exposition consacrée au centenaire de l'armistice.

Contact : Jean-Pierre Bréau au  
02 99 83 20 51  
jeanpierre.breau@sfr.fr

## 🕒 AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie à Vannes et Arradon le Jeudi 15 février. Visite du Musée KER le matin. Déjeuner à la Grange à Jules : Menu breton Kig-ha-Farz.

Inscriptions auprès des responsables de quartiers pour le 26 janvier.

Contacts : 02 99 83 25 04 ou  
02 99 62 00 29

## 🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements bébés, enfants, adultes et linge de maison à petits prix. Les soldes débuteront le mercredi 10 janvier. Grand choix de vêtements d'hiver, housses de couettes, draps, nappes. Le Vestiaire Solidaire n'accepte plus les vêtements d'été jusqu'à début mars, par manque de place. Les sommes récoltées sont reversées à des associations carita-

tives. Permanences 14h à 17h, maison au stade Roger Belliard, 1 C bd de Dézerseul, les mardis, mercredis, jeudis. Dépôts des vêtements le mardi, vente les trois jours. Ouvert à tous pour les dépôts et la vente.

Contact : Anne Pellan au 02 99 83 30 37,  
Martine Le Goff au 06 06 54 49 73.

## 🕒 CESSON RETRAITE ACTIVE

La Galette des rois aura lieu le jeudi 25 janvier à 14h au Carré Sévigné. Les inscriptions seront prises auprès des responsables d'activité et d'Annick Cazoulat au 02 99 83 27 83 jusqu'au jeudi 18 janvier. Une participation de 5 € pour les adhérents et de 6 € pour les conjoints non adhérents sera demandée à l'entrée.

## 🕒 DON DE SANG

Collecte **mardi 30 et mercredi 30 janvier**, de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Espace de Grippé.

## 🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

### Le crime de l'Orient-express

1h49 - VF - USA de Kenneth Branagh avec Kenneth Branagh, Johnny Depp  
Mardi 2 janvier à 20h30

## Paddington 2

1h44 - VF - GB - France de Paul King avec G. Gallienne, Imelda Staunton  
Mardi 2 janvier à 15h

## Ferdinand

1h35 - VF - USA. Film d'animation de C. Saldanha avec John Cena  
Jeudi 4 janvier à 17h30 (2D)  
Vendredi 5 janvier à 17h30 (3D)  
Dimanche 7 janvier à 17h30 (2D)

## La promesse de l'aube

2h11 - France de Eric Barbier avec Pierre Niney, Charlotte Gainsbourg  
Ven. 5 et dim. 7 janvier à 20h30

## Momo

1h25 - Francede Sébastien Thiery, Vincent Lobelle avec Christian Clavier, Catherine Frot  
Mer. 3, sam. 6 et mar. 9 janvier à 20h30

## Un homme intègre

1h57 - VO - Iran de Mohammad Rasoulof avec R. Akhlaghirad  
Samedi 6 janvier à 15h (4 €)  
Lundi 8 janvier à 20h30

## L'échange des princesses

1h35 - France de Marc Dugain avec A. Vartolomei, Juliane Lepoureau  
Jeudi 4 janvier à 20h30  
Samedi 6 janvier à 17h30  
Dimanche 7 janvier à 15h

## Le Portugal, de terre et d'océan

Un film de Marie Dominique Massol  
Mardi 23 janvier à 17h30  
Connaissance du Monde

## Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



# RÉUNION PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PRÉSENTATION DU PROJET COMMUNAL

**MARDI 23 JANVIER 2018 À 19H**

AUDITORIUM DU PONT DES ARTS  
PARC DE BOURGCHEVREUIL À CESSON-SÉVIGNÉ



PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL  
RENNES MÉTROPOLE